

LE PARC INSTRUMENTAL CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL AUNIS SUD

Pour permettre de différer l'achat d'un instrument, le Conservatoire dispose d'un parc instrumental, organisé autour des instruments suivants :

Les Cordes	Violons (1/4 et 1/2) Violoncelles (1/4, 1/2, 3/4)
Les Bois	Flûtes traversières Clarinettes Saxophones alto
Les Cuivres	Cornets Trombones Euphoniums
Percussions	Xylophones

Compte tenu du nombre limité d'instruments mis en location, il est conseillé de mettre une option au moment de votre passage au secrétariat.

TARIFS DE LOCATION ET DE CAUTION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Instruments	Locations/Trim	Elèves CdC	Elèves hors CdC
Xylophone d'étude	1 ^{ère} année	27,50 €	30,50 €
	2 ^{ème} année	27,50 €	30,50 €
Parc instrumental vents : Flûte, Saxophone, Clarinette, Cornet à pistons, Trombone, Baryton	1 ^{ère} année	37,50 €	41 €
	2 ^{ème} année	49 €	501€
Parc instrumental à cordes : violon, violoncelle	1 ^{ère} année	43 €	46 €
	2 ^{ème} année	54 €	56 €
Caution (encaissée)		pas de caution	pas de caution

- La location des xylophones est accordée prioritairement pendant un trimestre, afin de faciliter la rotation de ces instruments entre les élèves, sur proposition du professeur selon ses axes pédagogiques.
- Il est possible de louer l'instrument pendant les mois de vacances d'été, moyennant le paiement d'un trimestre. L'instrument peut être loué une seconde année, si celui-ci n'est pas sollicité à la rentrée par un nouvel élève.
- La restitution de l'instrument se fera après révision.